



## APPARTEMENT C103

ETAGE: R+1 BÂTIMENT : C TYPLOGIE: T3

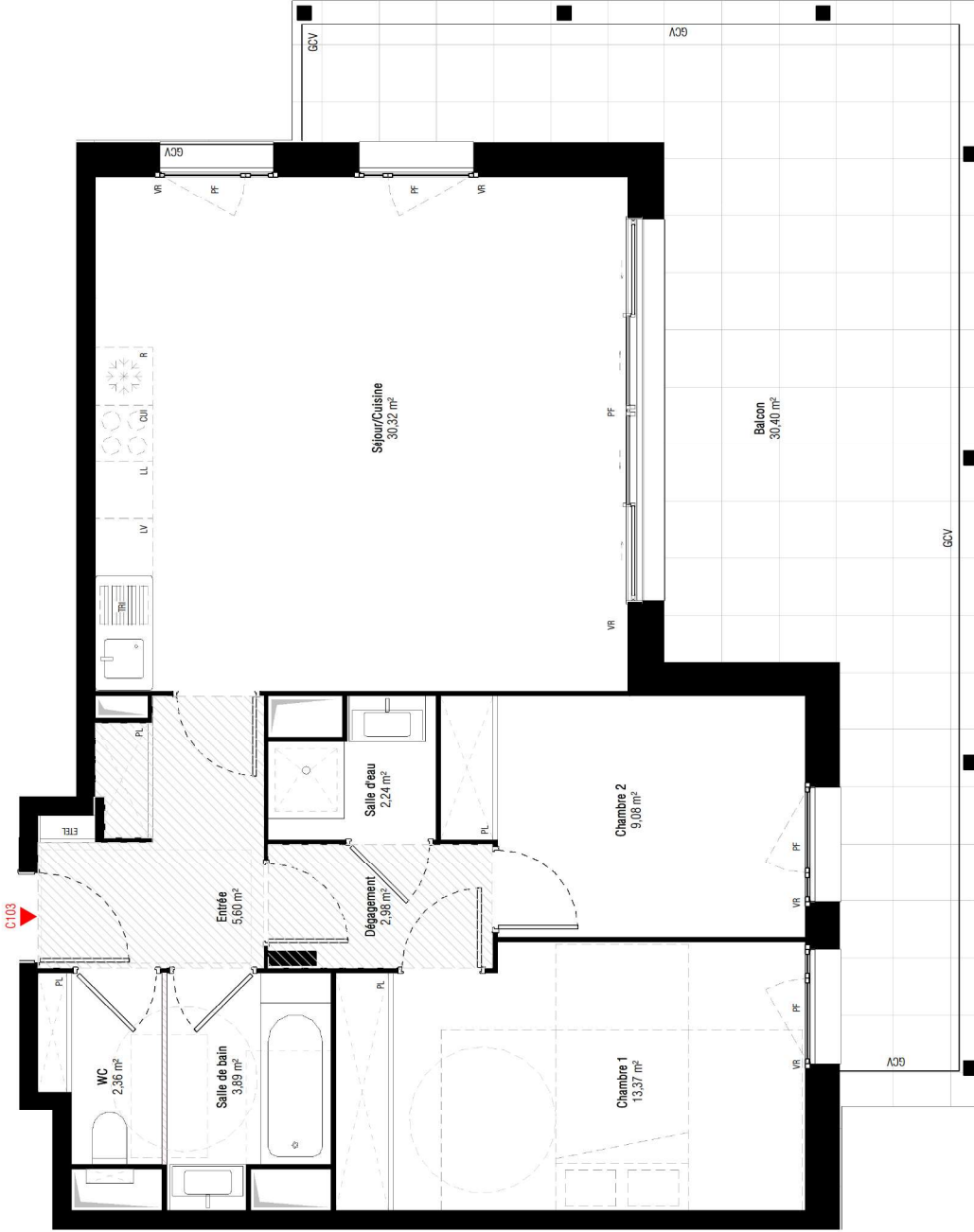
### TABEAU DES SURFACES HABITABLES

Entrée	5,60 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	30,32 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13,37 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9,08 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	2,24 m <sup>2</sup>
Salle de bain	3,89 m <sup>2</sup>
WC	2,36 m <sup>2</sup>
Dégaragement	2,98 m <sup>2</sup>
<b>Surface Habitable</b>	<b>69,85 m<sup>2</sup></b>
Balcon	30,40 m <sup>2</sup>
<b>Surface Extérieure</b>	<b>30,40 m<sup>2</sup></b>
<b>Total Surface privative</b>	<b>100,24 m<sup>2</sup></b>

NOTA : Les surfaces des placards sont indiquées dans le plan de la pièce concernée

LEGENDE	
F	FENÊTRE
CU	BLOC CUISISON
K	KITCHENETTE (avec ou sans hotte)
FAV	FENÊTRE SUR ALÈZE VITRÉE
PF	POURCE-RENDERE
VR	VOILET ROLLANT
VP	VOILET PLIANT
CLO	CLOTURE
GCV	GARDE-CORPS VITRÉ
GCM	GARDE-CORPS MÉTALLIQUE
PV	PANE-VOIE
	FAUX-PLAFOND, SOFFITE
	CLISSONS FIBRILES - LOGEMENT ÉVOLUTIF*

\*arrêté du 11 oct. 2019 relatif à l'article R.111-19-2 du code de la construction et de l'habitation  
 PLAN COMMERCIAL  
 Indice 2  
 Edition de Juin 2022



0 5 1m 1:50

**DOCUMENT PROVISOIRE**

NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et structurelles de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les surfaces et les hauteurs sous plafond sont approximatives; les retombées, soffites, faux plafonds ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.